Pour une SNANC engagée pour la santé !

Communiqué du Collectif inter associatif cardio-neuro-diabéto-métabolique

Alors que le Gouvernement s'apprête à publier dans les prochaines semaines la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC), le Collectif inter associatif cardio-neuro-diabéto-métabolique clame que l'alimentation ne doit pas être déconnectée des impératifs de santé publique. La SNANC, futur cadre des politiques françaises d'alimentation, doit imposer une réponse et des objectifs clairs face à l'épidémie de maladies non transmissibles (MNT). En France, on dénombre 17 millions d'hypertendus, 15 millions de malades cardio-vasculaires, 4 millions de personnes diabétiques, 8 millions d'adultes en situation d'obésité.

L'apogée et la normalisation de la western diet est l'un des principaux coupables de l'épidémie de MNT. Trop gras, trop sucré, trop salé, ultra transformé… Ces habitudes alimentaires ancrées dans nos sociétés sont nuisibles à notre santé.

A l'aube de la sortie de cette stratégie, le collectif plaide pour 5 mesures phares pour une SNANC véritablement tournée vers les impératifs de santé publique.

I. Pour des politiques préventives globales dès le plus jeune âge

En tant que stratégie cadre des politiques alimentaires, la SNANC doit être promotrice de santé et se doit d'instaurer des programmes de prévention interministériels dans des approches de Santé Globale, dites One Health. L'école apparait comme le territoire d'action à privilégier pour construire des habitudes alimentaires saines dès l'enfance.
Le collectif se mobilise pour une politique alimentaire à l'école favorable à la santé, mise en œuvre sur le temps scolaire via des programmes d'éducation et de prévention à l'alimentation saine et durable. Cela doit s'accompagner d'une restauration scolaire locale et de saison, indispensable en particulier dans les territoires les plus démunis, où les inégalités sociales de santé sont les plus grandes.

Construire des habitudes alimentaires positives dès l'enfance, grâce à l'enseignement des comportements favorables à la santé, contribuera fortement à réduire la prévalence des maladies chroniques. Toutefois, la prévention ne s'arrête pas aux portes de l'école. Elle doit devenir la clé de voûte de notre système de santé et intervenir tout au long de la vie.

II. Pour un meilleur encadrement de la publicité et du marketing de l'industrie agroalimentaire

Selon un rapport de 2017 de la DREES, 18 % des élèves de CM2 sont en surpoids et près de 4 % sont en situation d'obésité. Alors que la malbouffe représente 88 % des publicités alimentaires destinées aux enfants (UFC, 2020), il est fondamental de passer par la régulation réglementaire de la publicité pour que l'enfant évolue dans un environnement non obésogène.

Ainsi, la SNANC doit encourager sa régulation stricte en proposant :
- L'extension aux chaînes privées de la loi Gattolin, restreignant la diffusion de certaines publicités 15 minutes avant, pendant et après les programmes jeunesse ;
- De rendre obligatoire la Charte alimentaire de l'ARCOM pour les programmes audiovisuels et les publicités.

Ces mesures de bon sens ne sont pas destinées à tuer les recettes publicitaires des acteurs privés de l'audiovisuel : le collectif demande aux annonceurs de réorienter leurs publicités vers des produits sains, de bonne qualité nutritionnelle. Cela doit inévitablement s'accompagner de l'affichage du nutri-score sur tous

les supports audiovisuels.

III. Pour une information nutritionnelle accessible, compréhensible et fiable pour tous

Bien que perfectible, le nutri-score est un indicateur décisif permettant aux consommateurs de se repérer simplement parmi la multitude de produits disponibles et de faire un choix éclairé en connaissance de la qualité nutritionnelle.

En 2020, une étude de Santé Publique France montrait que 57 % des consommateurs déclaraient avoir changé au moins une de leurs habitudes d'achat grâce au nutri-score. Cependant, la même année seuls 50 % des volumes de ventes l'indiquaient. Le collectif demande à ce que soit rendu obligatoire son affichage sur tous les emballages des produits alimentaires distribués en France et sur toutes les publicités, tous canaux de diffusion confondus.

IV. Pour un accès facilité à une alimentation saine et équilibrée

La mauvaise qualité nutritionnelle des produits ultra transformés est un des facteurs augmentant le risque de nombreuses maladies non transmissibles (MNT). L'adoption d'une alimentation saine et équilibrée est essentielle. Une telle alimentation passe par moins de viande mais de meilleure qualité, une végétalisation de l'alimentation composée davantage de produits bruts, locaux et de saison.

La SNANC doit inciter les distributeurs à diversifier leur offre en produits locaux et bio à prix raisonnés. Les restaurations collectives et commerciales doivent aussi s'inscrire dans la démarche en se fournissant auprès des producteurs de proximité. Les pouvoirs publics doivent quant à eux urgemment interdire les additifs cancérigènes reconnus (nitrites, nitrates) !

V. Pour une SNANC qui n'oublie pas les territoires ultramarins

Une grande précarité, une offre alimentaire propre, un système de santé sous tension et des faibles politiques de prévention contribuent à une surexposition aux MNT dans les territoires ultramarins. Une mortalité plus précoce pour les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, une prévalence du diabète deux fois plus élevée, une surcharge pondérale touchant 50 à 85 % de la population, voilà à quoi sont soumis les citoyens des Outre-mer.

La loi Lurel de 2013, qui visait à garantir une teneur en sucre dans les produits identiques en métropole et en Outre-mer, n'est aujourd'hui pas respectée. De plus, elle ne s'applique pas aux produits locaux, qui ont pourtant tendance à avoir une teneur en sucre élevée. Ainsi, le collectif sera très attentif à une application stricte de la SNANC en Outre-mer.

La SNANC se veut ambitieuse, le collectif attend d'elle qu'elle s'engage massivement en faveur d'une meilleure santé de tous !

Signataires :
Fédération Française des Diabétiques
Collectif National des Associations d'Obèses
Alliance du Cœur
France AVC 83
HTaPFrance